

Nombre de membres composant  
le Conseil Municipal ..... 45  
Membres en exercice ..... 45  
Présents ou représenté.e.s  
à la séance ..... 44  
Absent.e.s ..... 01

---

**COMMUNE DE FONTENAY-SOUS-BOIS**  
**EXTRAIT DU REGISTRE**  
**des**  
**DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Délibération n°2021-09-25-DGS** : Vœu déposé  
par la majorité municipale relatif à l'accueil des  
Afgan.es sur le territoire de la commune de  
Fontenay-sous-Bois

**SÉANCE DU JEUDI 30 SEPTEMBRE 2021**

L'an deux mille vingt et un, **le trente septembre**, les membres composant le Conseil municipal de la Commune de Fontenay-sous-Bois, dûment convoqués le **vingt-quatre septembre**, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances, sous la présidence de **Monsieur Jean-Philippe GAUTRAIS, Maire**.

**ETAIENT PRESENT.E.S**

M. GAUTRAIS, Mme KLOPP, M. CORNELIS, Mme FENASSE, M. SEYE\*, Mme AVOGNON ZONON, M. MORA, M. DAMIANI, M. GUENICHE, M. ORJEBIN, Mme BOUHADA, Mme CHARDIN, Mme MAFFRE-BOUCLET, M. MALLERIN, Mme GAUTHIER, M. CHAMPETIER, M. CLERGET\*\*, Mme LARABI, M. LEBLANC, Mme VIENNEY, Mme GARNIER, M. MULLER, M. BATTAL, Mme SAINT GAL, M. RISPAL, Mme JANIAUX, Mme MARTINEZ, Mme CHAMBRE-MARTIN, M. MATHIEU, M. BERTRAND, M. BEDOURET, Mme CAZALS, Mme BAYOL.

**EXCUSE.E.S-REPRESENTE.E.S**

M. SEYE* (départ au point 14)	a donné mandat à	Mme MAFFRE-BOUCLET
M. LACHELACHE	a donné mandat à	Mme LARABI
Mme NIAKHATE	a donné mandat à	M. MORA
Mme LELU	a donné mandat à	M. GUENICHE
Mme BENZIANE	a donné mandat à	Mme SAINT-GAL
Mme NAIT-BAHLOUL	a donné mandat à	Mme GARNIER
M. BRUNET	a donné mandat à	M. CORNELIS
M. CLERGET** (arrivé au point 5)	a donné mandat à	M. MALLERIN
Mme MICHEL	a donné mandat à	M. ORJEBIN
M. DAUMONT-LEROUX	a donné mandat à	Mme FENASSE
M. NOMBO POATY	a donné mandat à	M. DAMIANI
M. GUYOT	a donné mandat à	M. BERTRAND
Mme. INDJA	a donné mandat à	Mme. CAZALS

**ABSENT.E.S**

Mme AMSELLEM-SIMONNET

Le Président ayant ouvert la séance, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil.

**Monsieur DAMIANI** ayant obtenu la majorité des voix, a été désigné pour remplir cette fonction qu'il a accepté.

## **Délibération n° 2021-09-25-DGS**

Vœu déposé par la majorité municipale  
relatif à l'accueil des Afghan.es sur le territoire de la commune de Fontenay-sous-Bois

### **PREAMBULE**

La prise de Kaboul par les talibans le 15 août 2021 a plongé de nombreux Afghan.es dans la peur. Ces intégristes religieux ont imposé de nouveau leur ordre moral archaïque, antidémocratique, sexiste et profondément réactionnaire. Après des années d'occupation par les armées occidentales qui n'ont rien résolu, aucune solution politique acceptable par le peuple afghan n'a pu voir le jour.

La rapidité de la reconquête du pays et l'évacuation précipitée de l'armée américaine ont pris au piège de très nombreuses Afghanes et Afghans en danger immédiat, leur vie ou leur intégrité étant menacées.

Les premiers actes et les premières décisions du gouvernement des Talibans, dont l'application de la charia, font craindre le pire pour les droits des femmes, condamnées à une véritable mort politique et sociale, et pour les droits humains en général. Des dizaines de milliers d'Afghanes et d'Afghans craignent pour leur vie en raison de leurs engagements (politiques, humanitaires, syndicaux, féministes ou citoyens), en raison de leur métier (artistes, enseignant.es, journalistes, sportives et sportifs, etc.), en raison de leur genre (femmes interdites de travail, prisonnières dans leur maison, jeunes femmes célibataires menacées de mariage forcé avec des Talibans...), en raison de leur orientation sexuelle, en raison de leur origine ou de leur religion, ou à cause de leur opposition au nouveau régime.

A la répression s'ajoute la catastrophe humanitaire annoncée : l'ONU a alerté sur les risques de famine et sur le risque d'effondrement du système de santé, dont les femmes et les enfants seraient les premières victimes.

Au-delà du soutien que nous devons apporter à la résistance à l'obscurantisme, nous nous devons d'accueillir les personnes demandeuses d'asile qui arrivent en Europe. Nous regrettons que le président Macron ait déclaré, au lendemain de la prise de Kaboul par les talibans : « *Nous devons anticiper et nous protéger contre des flux migratoires irréguliers importants qui mettraient en danger ceux qui les empruntent, et nourriraient les trafics de toute nature.* » Nous regrettons également qu'au lieu de mobiliser les moyens nécessaires, l'Europe forteresse refuse d'accueillir sans conditions les victimes d'un ordre moral archaïque.

Comme de nombreuses autres villes françaises, la municipalité de Fontenay-sous-Bois a pris ses responsabilités et annoncé dans son communiqué du 18 août, par la voix du maire, Jean-Philippe Gautrais: « *La Ville de Fontenay-sous-Bois, fidèle à ses valeurs de solidarité, se tient disponible pour accueillir les Afghans et Afghanes qui cherchent refuge en France et qui arriveront sur notre sol. Notre devoir est d'accueillir et d'intégrer dans notre société l'ensemble de ces personnes en danger.* » Ainsi, nous accueillerons très bientôt trois personnes évacuées de Kaboul en août 2021.

**Ceci exposé, et après en avoir débattu,**

### **LE CONSEIL,**

**CONSIDERANT** le danger que courent de nombreuses Afghanes et Afghans depuis la victoire des talibans, il est indispensable que la France les accueille sans conditions et leur reconnaisse la qualité de réfugié.es s'ils souhaitent s'y établir. En conséquence, le conseil municipal demande à l'Etat français de créer les conditions d'un traitement rapide et digne de leur demande en donnant les moyens nécessaires aux organismes dédiés.

## Délibération n° 2021-09-25-DGS

Vœu déposé par la majorité municipale  
relatif à l'accueil des Afghan.es sur le territoire de la commune de Fontenay-sous-Bois

**CONSIDERANT** les efforts que la ville de Fontenay-sous-Bois est prête à engager, le conseil municipal demande à l'Etat et aux autorités de faciliter l'évacuation des citoyen.ne.s afghan.e.s pour lesquels Monsieur le Maire a saisi le ministre des Affaires étrangères et le ministre de l'Intérieur le 24 août 2021.

**CONSIDERANT** le manque de places d'hébergement dans les centres d'accueil des demandeurs d'asile, ce qui contraint la moitié d'entre eux à l'errance, le conseil municipal demande à l'Etat dans le cadre de ses compétences (article L. 348-1 du code de l'action sociale et des familles) de créer les places nécessaires pour abriter tous et toutes les demandeurs.

**CONSIDERANT** ce manque de places d'hébergement pour les demandeurs d'asile, le conseil municipal demande à l'Etat la neutralisation des frais d'accueil des Afghan.e.s qui seront engagés par la Ville.

**CONSIDERANT** les traditions d'accueil des réfugié.es et de tous les exilé.es à Fontenay-sous-Bois, la Ville et ses services travailleront avec les associations locales ou régionales spécialisées pour :

- la mise à l'abri des Afghan.e.s demandeur.euse.s d'asile sur le territoire de la commune ;
- l'aide à l'obtention rapide du statut de réfugié.e et d'un titre de séjour ;
- l'activation rapide de la réunification familiale des réfugié.es afghan.es ;
- la scolarisation des enfants et des jeunes ;
- l'aide à l'intégration, à l'apprentissage du français ;
- l'accès aux soins et à la prévention ;
- l'accès à l'offre culturelle et de loisirs ;
- l'aide à l'insertion sociale et au travail.

### A L'UNANIMITE

**AFFIRME** que, fidèle à ses traditions d'accueil et de solidarité, la Ville de Fontenay-sous- Bois se tient prête à accueillir les Afghan.e.s qui le souhaitent.

Transmission électronique en  
Préfecture du Val-de-Marne

le ..... - 4 OCT. 2021 .....

Publication

le ..... - 4 OCT. 2021 .....

Notification

le ..... - 4 OCT. 2021 .....

Certifié exécutoire

Le Maire,



A large, stylized black ink signature is written over a circular blue official stamp of the Mayor of Fontenay-sous-Bois.

POUR EXTRAIT CONFORME

Jean-Philippe GAUTRAIS

Maire



A black ink signature is written over a circular blue official stamp of the Mayor of Fontenay-sous-Bois.